

Assistent à l'Assemblée Générale :

Membres du CA présents :

JOLIVEAU François (Président),
SAUVAGE Claude (secrétaire),
TERNISIEN Philippe (Trésorier), (par téléphone),
FALLET Frédéric (membre du CA),
MANGIN Pierre (membre du CA)
ROUILLON Bruno (membre du CA), absent représenté par DEVILLE Eric.

Membres du CA absent(e)s excusé(e)s :

FALLET Justine (Secrétaire Adjointe),
PASSET Jean-Louis (Médecin).
BEGUE Michel (Trésorier adjoint)

Clubs représentés :

Amiens Voile, Base Nautique d'Argoeuves (1 voix) : M. CAILEUX Benoît,
GSM (1 voix) : Mme PINGET Annie
SNV (1 voix) : M. MANGIN Pierre
CHES CAYTEUX (1 voix) : M. TERNISIEN Philippe

Personnalités invitées présentes :

Mme HOLLEVILLE-MILLAT Sabrina, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Somme,
Chargée du Tourisme, représente M. HAUSSOULIER Stéphane, Président du Conseil
Départemental de la Somme
M. DEMARTHE Pascal, Maire d'Abbeville et Président de la Communauté de Commune Baie de
Somme Sud,

Personnalités invitées excusées :

M. HAUSSOULIER Stéphane, Président du Conseil Départemental de la Somme ;
M. FRADCOURT Pascal, Président des CPME de la Somme
Mme DELETRE Margaux, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Somme Chargé des
Sports et de la Culture,
Mme STOYANOV Constance, Cheffe du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement
et des Sports de la Somme (SDJES)
M. GLAVIEUX Marcel, président du CDOS (accidenté),
M. BERGEZ François, Directeur de Somme Tourisme

Le quorum étant atteint (4), l'Assemblée Générale peut délibérer.

Pas de questions diverses, pas de candidature au Conseil d'Administration.

François JOLIVEAU remercie Monsieur le Maire d'Abbeville pour l'accueil dans la grande salle de réunions.

ORDRE DU JOUR :

1/ Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2023,

Rédigé par Claude SAUVAGE.

Vote : Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Lecture des rapports :

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

François JOLIVEAU souhaite la bienvenue à tous les participants de cette assemblée.

Il souligne l'engagement bénévole des membres du Conseil d'Administration. Leurs actions sont diversifiées, à la mesure des disponibilités et des prises de consciences de chacun d'entre eux, souvent trop peu reconnues. Il les en remercie.

Depuis 50 ans, les hommes et les femmes qui se sont succédé(e)s au sein de notre comité ont vécu tous les aspects de la construction du CDVoiler80. Tantôt portés aux nues, tantôt décriés par les uns et par les autres, les membres des Conseils d'Administration du CDVoile ont tout connu : les tensions avec les collectivités locales, le désengagement bénévole, l'enfermement sur son propre fonctionnement, les projets « miraculeux », etc... mais aussi, des réalisations concrètes : des créations de bases nautiques et leurs structures fédérales portées par des pratiques « en pointe » à l'époque, des événements sportifs à résonnances nationales, des vocations d'encadrants Voile, des vocations sportives, etc.

Le CDVoile de la Somme s'inscrit dans cette longue histoire, toujours en cours. L'un de ses objectifs majeurs reste et restera de permettre aux publics, accueillis au sein des clubs, de naviguer au mieux de leurs attentes et de leurs projets. Dans ce cadre, le CDVoile doit connaître les difficultés que rencontrent certains clubs.

Depuis 50 ans, et malgré des circonstances actuelles particulièrement délicates, le Conseil Départemental de la Somme reste aux côtés du CDVoile de la Somme et des clubs de voile samariens.

L'une des perspectives positives évoquées par le CDVoile80 est un développement territorial équilibré s'appuyant, entre autres, sur éco-responsabilité cohérente. L'école de voile itinérante (projet en partie financé par le CDVoile) continuera son travail de développement au sein du territoire samarien.

Depuis 50 ans, ce sont près de 12 CA qui se sont succédés et dans un an, en janvier, le CDVoile de la Somme renouvellera son Conseil d'Administration. Tous les licenciés FFVoile et adhérents de nos clubs doivent se sentir interpellés par cette échéance.

En conclusion, le rapport moral se termine par la longue liste des coups de chapeau et remerciements à attribuer à tous ceux qui concourent à notre développement : organismes départementaux, privés, familles et sportifs. En cette année olympique, nos regards se tourneront vers Marseille en espérant y voir Théo de Mamecourt, notre cayolais, briller en kite. A travers lui, ce sont les navigateurs samariens qu'il faut saluer et c'est tout le CDVoile de la Somme, les clubs et leurs pratiquants, que votre Président représentera quand il portera la flamme, le 4 juillet, à Amiens.

RAPPORTS TECHNIQUES PAR LES DELEGUES

CATAMARAN et MULTI-COQUES :

2 clubs : Ecole de Cayeux (12 coureurs classés) et Eveils Fort-Mahon (3 coureurs classés).

L'école de Cayeux (APVP) se classe 1ère au niveau départemental, 6ème sur 8 au niveau régional et 133ème sur 157 au niveau national.

Vote : rapport adopté à l'unanimité.

PLANCHE à VOILE et WING

Rédigé par Charline GREVET.

Pas de compétiteurs dans la Somme, mais de la pratique régulière qui anime notre littoral, principalement à Mers-les-Bains car le plan est accessible et du matériel est disponible. Sinon des particuliers s'y mettent à Cayeux et au Crottoy.

Les clubs GSM, APVP, CHES KITEUX investissent dans des Wing Foil pour rendre la pratique accessible.

Vote : adopté à l'unanimité.

KITEBOARD

Un club pratique le Kiteboard FFVoile : CHES CAYTEUX

5 coureurs classés au niveau départemental

Rang régional : 1277

Place nationale : 32641

1 coureur en Wing (Eveils Fort-Mahon)

Vote : adopté à l'unanimité.

HABITABLE :

Délégués techniques : Michel BEGUE, Jean-Louis PASSET.

2 clubs classés :

- SN Valéricain : 10ème, au niveau régional, 436ème, au niveau national.

- CNBS : 9ème, au niveau régional, 422ème, au niveau national.

20 coureurs classés (pratique habitable FFVoile).

DERIVEUR,

Présenté par François JOLIVEAU, délégué technique. (Amiens Voile)

En 2023

Un club en pointe, des coureurs passionnés, des actions volontaristes et porteuses de projets structurants auprès du public scolaire et des CLSH, construction progressive d'un module de formation

« USEP80/CDVoile de la Somme », participation au Téléthon 2023, mise en œuvre d'une formation « Animateur de club », inscription à la formation / remise à niveau de la ligue HdF de comités de courses /jury.

En 2024

- Pérenniser l'action Parc ST-Pierre d'Amiens en lien avec le club amiénois et la collectivité locale.

- Ecole de voile itinérante : continuer de prospecter de nouveaux lieux de pratique.

- Encourager les pratiquants dériveur à participer au Critérium départemental.

- Relancer la construction de stages à vocation sportive d'Optimist et dériveurs légers.

- Participer en nombre au Rassemblement de Ligue Dériveurs juin 2024.

- Rester à l'écoute des bonnes volontés et aider à concrétiser les bonnes idées.

Bilan

Amiens Voile 1^{er} au niveau départemental, 139, au niveau régional, 4305, au niveau national.

Vote : adopté à l'unanimité.

VRC (Voile Radio Commandée):

Rédigé par Michel BEGUE

Merci à Amiens Voile pour permettre aux VRC de naviguer à Argoeuvres.

Nous manquons de plans d'eau dans la Somme, et d'aménagements facilitant la pratique et les compétitions.

Nous sommes maintenant 6 DF95 à Argoeuvres, c'est la série monotype VRC la plus active en France.

Et 2 membres d'Amiens Voile ont fait la première régates de leur vie au championnat de ligue HdF.

Vote : adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION :

Rédigé par François JOLIVEAU en collaboration avec Justine FALLET.

2 thèmes :

→ **Communication externe**

En 2023

* Réactualisation du site Web du CDVoile80.

* Diffusion de 4 newsletters.

* Animation de la page Facebook du CDVoile80.

- * Participation à 3 émissions de radio.
- * Participation du CDVoile80 aux diverses dynamiques mises en œuvre par : le Conseil Départemental de la Somme, le CDOS de la Somme, l'Etat-le SDJES, la Préfecture de la Somme, nos partenaires privés, la Réserve Naturelle « Baie de Somme ».
- * Rédaction et diffusion du document « le CDVoile a besoin de vous » destiné à informer et promouvoir nos activités voile auprès de sponsors potentiels.
- * Participation à des manifestations Grand Public.
- * Participations aux réunions liées au réseau fédéral. Etc...

En 2024

- * Fêter les 50 (51) ans du CDVoile de la Somme.
- * Présenter au public, sur le site web du CDVoile de la Somme l'évolution de notre structure depuis sa création en 1973.
- * Continuer de répondre positivement aux sollicitations partenaires publics et privés.
- * Rester attentif et ouvert aux nouvelles opportunités de partenariats constructifs.

→ **Communication interne**

En 2023

- * 5 réunions du Conseil d'Administration, deux démissions regrettables pour raisons spécifiques. Merci au CNBS pour son accueil et aux membres du CA présents.
- * Reconnaissance accrue pour la présence active de Jason PIERSON au cœur de nos activités. Etc...

En 2024

- * Renforcer les liens entre les clubs FFVoile samariens et le CDVoile de la Somme ;
- * Tenir des réunions dans les clubs et répondre positivement à leurs sollicitations.
- * Rédiger des comptes-rendus explicites des actions menées à destination des membres du CA et des licenciés samariens.

Vote : adopté à l'unanimité.

COMMISSION DEVELOPPEMENT :

Rédigé par Jason PIERSON :

I) Contexte : Le CDVoile de la Somme a construit ses actions de développement en responsabilité et en phase avec les dynamiques conduites par les collectivités locales, par le réseau fédéral et la Fédération Française de Voile.

II) Objectifs et stratégies de développement :

Les priorités locales exprimées par le Conseil Départemental de la Somme :

1) Sport handicap. 2) Sport, éducation et citoyenneté. 3) **Sport de nature**. 4) Sports traditionnels. 5) Sport et développement de nouvelles pratiques. 6) **Sport et développement touristique**. 7) Sport et éco-responsabilité. 8) Sport féminin et mixité. 9) **Sport santé**.

En caractère gras, les priorités qui représentent le plus de potentiel dans le contexte actuel.

III) Réalisations concrètes en 2024 :

Sport de nature :

- Mise en navigation des plans d'eau : Cayeux, Parc St-Pierre. Potentialités en étude : Péronne, Conty ...
- Initiation et pratique de la voile.

Sport et développement touristique :

Formation/Sensibilisation Slow tourisme : RTQ de 3 bases.

- Clubs proposant des offres touristiques : St-Valéry/Somme, Cayeux/Mer, Amiens.

Sport Santé :

- Formation des éducateurs sportifs du territoire : 2 professionnels se sont proposés pour suivre la formation Coach Voile Forme et Bien-être (niveau 1), 1 professionnel a validé le niveau 2 (public à pathologie).
- Développement d'une offre voile santé adaptée : 2 clubs proposent maintenant une offre Forme et Bien-être et Bien-être ou voile santé.

IV) Actions, projets évolutifs 2024 (en lien avec les clubs concernés) :

Sport de nature :

- Accompagnement des clubs au bon déroulement des sessions de formation CQP ...
- Suivi et aide à la mise en navigation du plan d'eau de St-Firmin les Crotoy.
- Accueil des stagiaires DEUST probables en septembre 2024.

Maintien du fonctionnement de l'école de voile itinérante.

- Nouveauté : mise à disposition d'un nouvel outil de la Ligue HDF « Ecole de Voile Itinérante Fédérale »

Sport et développement touristique :

- Travail de communication avec les clubs (slow-tourisme).
- Suivi et promotion des offres déjà existantes.

Sport Santé :

- Formation des éducateurs sportifs du territoire.
- Sensibilisation des bénévoles aux enjeux Sports / Santé.
- Temps d'éducation des jeunes sportifs samariens autour de la santé et de la pratique sportive.

RAPPORT FINANCIER, présenté par Philippe TERNISIEN

- Lecture par le trésorier des comptes de résultats 2023

La situation financière du CDVoile de la Somme est globalement saine et se solde par un résultat positif de 4 838,18 €.

Compte de résultats : dépenses : 3 070,88 € recettes : 7 909,06 €

Vote : adopté à l'unanimité.

- Cotisations :

Reconduction du principe de cotisation voté en 2023 : une seule cotisation pour tous les clubs : forfait de 25 €, pour les clubs de plus de 10 licenciés.

Vote : adopté à l'unanimité.

- Budget prévisionnel pour 2023 : il s'équilibre en dépenses et recettes à 23 605 €.

Le budget prévisionnel reprend les postes habituels, avec peu de modifications.

Vote : adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

Pas de question parvenue au CDVoile de la Somme.

La séance est levée à 16 h.

Le secrétaire
C. SAUVAGE

Le président
F. JOLIVEAU